

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 499 composant le Comité central des échanges commerciaux.

n° 499

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mai 1938

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Le Comité central des échanges commerciaux institué à Djibouti par arrêté du 12 mai 1938 est composé de : M. Jourdain, administrateur en chef des colonies, inspecteur des affaires administratives, directeur général des échanges commerciaux. président; MM. Niquet, intendant de 3^e classe des trou pes coloniales, directeur du service de l'intendance, adjoint au directeur général des échanges commerciaux: La Rougery, administrateur 1^{re} classe des colonies, chef du bureau des affaires économiques : Derbes, chef du bureau h. c. des secrétariats généraux, chef du bureau des finances: Pla, ingénieur adjoint, chef p. i. du service des travaux publics: Guignot, directeur du chemin de fer franco-éthiopien: Giély, agent général adjoint de la Compagnie maritime de l'Afrique orientale: Marill, commerçant, notable; Bertrand, commerçant, notable. membres. M. Parthenay, administrateur adjoint de 1^{re} classe des colonies, secrétaire. Ce Comité se réunira sur la convocation du Directeur général des échanges commerciaux dans la salle du Conseil d'administration.